



## Vie de familles mères porteuses, la voie française

Cécile Daumas

**Elles portent le bébé d'une autre : faut-il autoriser les mères porteuses ?** M6, Zone interdite, dimanche, 20 h 40.

Avec la philosophe Sylviane Agacinski, le débat sur les mères porteuses est vite tranché : impossible d'autoriser cette pratique au nom de l'intégrité du corps de la femme. Il faut donc aller sur M6 et regarder *Zone interdite* de Mélissa Theuriau pour se rendre compte que l'affaire s'avère nettement plus complexe. Le documentaire de Sophie Quaranta, Pascal Agostini et Cédric Daire a le grand mérite de rapporter des faits bien réels : pas de blabla de spécialistes ni d'avis moraux déversés au nom d'un prétendu savoir scientifique, mais l'histoire de Nathalie et Céline, mères porteuses en France, malgré l'interdiction de la loi.

D'après les journalistes, une centaine de femmes proposent leurs services dans l'Hexagone. Le contact avec les couples se fait le plus souvent par Internet, et au fil des mois, des liens se tissent avec les futurs parents : pas de commerce à la petite semaine mais une réflexion à la hauteur des enjeux et de la transgression en cours.

Rien n'est caché dans le documentaire : les belles histoires avec un joli petit garçonnet pour un couple d'homos comme les échecs se soldant par des rancunes financières (l'absence de cadre légal ne garantit pas les transactions), ou des blessures affectives - une mère porteuse jetée comme une malpropre, une fois son travail accompli.

Le documentaire se termine par un tour en Belgique et en Grèce où la pratique est légalisée. Et le portrait d'une jeune Française, née de mère porteuse dans les années 80. Toutes les facettes du dossier sont évoquées. Chacun pourra ainsi se forger un début d'opinion sur cette délicate question.